

**AVIS PUBLIC
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 270-2026**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Josée Daigneault, greffière-trésorière, que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Chrysostome lors de la séance régulière du 14 avril 2026 a adopté l'avis de motion du projet de règlement numéro 270-2026 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus et élues de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

Ce projet de règlement sera adopté lors de la séance régulière du 12 mai 2026 conformément aux dispositions de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal de la Municipalité, sis au 624, rue Notre-Dame, 2e étage, durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-CHRYSOSTOME, ce 29 avril 2026.



Josée Daigneault
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Josée Daigneault, Greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Chrysostome certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 9h et 16h le 21 avril 2026 sur le site internet de la municipalité au www.mun-sc.ca onglets *Services aux citoyens / Greffe et administration / Avis public* et sur le babillard de l'Hôtel de Ville.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 29 avril 2026.



Josée Daigneault
Greffière-trésorière